



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## ressources

Question écrite n° 85655

## Texte de la question

M. Patrick Roy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur l'insuffisance des crédits alloués à l'action sociale interministérielle et inscrits à la loi de finances pour 2006. En effet, malgré une hausse ponctuelle et illusoire de 26,20 % par rapport à 2005, le budget de la fonction publique est très loin d'atteindre le niveau atteint en 2004. En dépit des engagements du Gouvernement, ces crédits restent très en deçà des besoins estimés, notamment en matière d'aide à la famille et aux retraités, de restauration collective ou encore de logement. La remise aux normes des équipements de restauration et la création de nouvelles structures exigeraient par exemple une plus grande implication financière de l'État. La revalorisation des taux horaires de rémunération de l'aide ménagère à domicile devrait également appeler une augmentation des crédits affectés à l'aide aux retraités. Devant cette surdité regrettable du gouvernement à l'égard des demandes légitimes des fonctionnaires, il lui demande de lui indiquer s'il entend revoir à la hausse les crédits affectés à l'action sociale interministérielle pour l'année 2006.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 85655

**Rubrique :** Fonctionnaires et agents publics

**Ministère interrogé :** fonction publique

**Ministère attributaire :** budget, comptes publics et fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2006, page 1458